



Honoraires de location

Locaux d'habitation soumis à la loi du 6 juillet 1989	Honoraires TTC bailleur	Honoraires TTC locataire
Entremise et négociation	SH < à 25 m ² => 150 € TTC* De 26 m ² à 35 m ² => 100 € TTC* De 36 m ² à 45 m ² => 50 € TTC*	
Visite, constitution du dossier, rédaction du bail	10 € / m ² de la surface habitable	10 € / m ² de la surface habitable
Etat des lieux location vide	3 € / m ² de la surface habitable	3 € / m ² de la surface habitable
Etat des lieux location meublée	3 € / m ² de la surface habitable	3 € / m ² de la surface habitable

*Honoraires location bailleur = un mois du loyer charges comprises + entremise et négociation en fonction de la SH (surface habitable)

Locaux de droit commun / commerciaux / industriels / professionnels	Honoraires TTC bailleur	Honoraires TTC locataire
Locaux de droit commun / commerciaux / industriels / professionnels	800 € TTC	1200 € TTC
Garages, Parkings, Remises	75 € TTC	75 € TTC

TVA en vigueur à 20 %

En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat initial.

Orpi Philippe Gestion – 8 ter rue de l'Yvette 91160 LONGJUMEAU

Honoraires au 26/02/2019

SARL / Capital social de 8000 € / RCS EVRY 417 792 827 / Carte professionnelle T/G/S n°CPI 9101 2016 000 012 647 délivrée par CCI Essonne

Garantie : SOCAF 26 rue de Suffren 75015 PARIS



Honoraires de gestion

Prestations de gestion	Honoraires TTC bailleur
Gestion immobilière Assiette => loyer charges comprises + taxes + indemnités assurance + solde charges débiteur	Loyer < à 450 € CC => 8.00 % HT, soit 9.60 % TTC (y compris garages, parkings) Loyer de 451 € à 850€ CC => 7.00 % HT, soit 8.40 % TTC Loyer de 851 € à 1000 € CC => 6.50 % HT, soit 7.80 % TTC Loyer de 1001 € à 2000 € CC => 6.00 % HT, soit 7.20 % TTC Pour les immeubles en mono propriété > à 3 lots => 5.50 % HT, soit 6.60 % TTC Si le bailleur règle ses appels de fonds du syndic, une diminution du taux HT de 0.70 % est appliquée.
Vacation supplémentaire (Sinistre, suivi travaux, ANAH...)	70 HT / heure, soit 84 € TTC / heure
Assurance GLI (en ducroire)	3.50 % TTC sur le loyer charges comprises
Option vacance locative	3.20 % TTC sur le loyer charges comprises
Déclaration des revenus fonciers détaillée ou de TVA	60 € TTC par lot + 10 € TTC par lot supplémentaire

TVA en vigueur à 20 %

En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat initial.

Orpi Philippe Gestion – 8 ter rue de l'Yvette 91160 LONGJUMEAU

Honoraires au 26/02/2019

SARL / Capital social de 8000 € / RCS EVRY 417 792 827 / Carte professionnelle T/G/S n°CPI 9101 2016 000 012 647 délivrée par CCI Essonne

Garantie : SOCAF 26 rue de Suffren 75015 PARIS